

Un suivi sanitaire préventif gratuit vous est proposé par le Centre Santé Jeunes de Valence dans le cadre de la validation de votre visa long-séjour.

Le suivi sanitaire est composé :

- D'une visite médicale de prévention
- D'une radiographie pulmonaire pour la détection de la tuberculose.

1 Affiliez-vous à l'assurance maladie (sécurité sociale)

Vérifiez si vous êtes concerné sur <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>
Profitez-en pour souscrire une assurance complémentaire santé (facultatif mais fortement recommandé).

2 Prenez rendez-vous au Centre Santé Jeunes (CSJ)

Centre Santé Jeunes

13-15 Place Latour-Maubourg
Valence

04 75 56 62 11
centresantejeunes@mairie-valence.fr

3 Effectuez votre visite médicale de prévention

Le jour de votre rendez-vous au Centre Santé Jeunes, apportez :

- Votre attestation provisoire de sécurité sociale ou formulaire RAMQ (Québec)
- Votre attestation de complémentaire santé (si disponible),
- Votre carnet de vaccination (si disponible)

Un bon vous sera donné par le CSJ pour effectuer votre radiographie gratuitement.

4 Prenez rendez-vous dans un centre de radiologie

Indiquez que vous venez dans le cadre du programme de détection de la tuberculose organisé par le Centre Santé Jeunes.

5 Effectuez votre radio pulmonaire

Apportez le jour du rendez-vous le document qui vous a été donné par le Centre Santé Jeunes.

En cas de détection de tuberculose, vous serez automatiquement recontacté par le CSJ.

Une question ?

International Students & Scholars Office (ISSO)
Valence
isso-valence@univ-grenoble-alpes.fr



DEPUIS 1993